

Image not found or type unknown



Caution ancien appartement

Par **VLope**, le **02/05/2016** à **18:11**

Bonjour à tous, rnrnVoici mon soucis. J'ai vécu dans un appartement et en y sortant, nous avons noté dans l'état des lieux de sortie que mon chat avait abîmé le papier peint. Cependant celui ci avait plus de 10 ans et mon ancien propriétaire me demande tout de même de payer 50% du nouveau papier peint.rnrnEst ce que cela est abusé ou non ? Sachant que le papier peint été vieux ? rnrnMerci de votre réponse.rnrnCordialementrnrnLope